



date de dépôt : 11/04/2023
demandeur : Nourrisson Grégory
pour : pose de 3 vélux
adresse terrain : 8 impasse du Creux –
Bouteix 63190 BORT-L'ÉTANG

ARRÊTÉ 2023-19
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BORT-L'ÉTANG

Le Maire de BORT-L'ÉTANG,

Vu la déclaration préalable présentée le 11/04/2023 par Monsieur Nourrisson Grégory, demeurant 8 impasse du Creux 63190 Bort-l'Étang ;

Vu l'objet de la déclaration :

Pour : pose de 3 vélux ;

Sur un terrain situé 8 impasse du Creux - Bouteix 63190 BORT-L'ÉTANG ;

Vu l'avis de dépôt de la présente demande, affiché en mairie le 11/04/2023 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme approuvé le 04/12/2013 ;

Vu le règlement de la zone Ug du PLU ;

Vu la demande de pièces complémentaires en date du 27/04/2023 ;

Vu les pièces complémentaires reçues le 22/05/2023 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

BORT-L'ÉTANG, le 5 juin 2023

Le Maire
Josiane HUGUET



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.